
Lancement du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS)

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Antananarivo, Madagascar | 23 septembre 2022

Monsieur le ministre de la Défense de la République de Madagascar, représentant la présidence en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Agence française de développement, du corps diplomatique et de la communauté des partenaires,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la COI,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

Permettez-moi, en entame de mon discours, de faire un bref retour à l'histoire. Cela me semble d'autant plus nécessaire que cette cérémonie de lancement du projet Gouvernance, paix et stabilité de la Commission de l'océan Indien s'inscrit dans un mouvement ancien qui a présidé, directement et indirectement, à la création de notre organisation régionale.

En effet, c'est ici, à Antananarivo, qu'un poète et critique littéraire mauricien, Camille de Rauville, a théorisé l'*indianocéanisme* en 1960. Par ce concept, appliqué à la littérature d'expression française du Sud-Ouest de l'océan Indien, de Rauville souligne la particularité de notre région-carrefour où, écrit-il, « *les diversités ne contrecarrent point les convergences* ». A la COI, ces dernières années, nous nous sommes inspirés du poète pour nommer notre région, l'Indianocéanie, parce que ce toponyme dit bien ce que nous sommes : une zone de confluence, de brassage, de dialogue, une zone qui a su trouver un singulier équilibre dans la gestion des diversités.

Après le colloque universitaire de 1960 qui a donné naissance à l'*indianocéanisme*, Antananarivo a accueilli une conférence politique en 1973 dans la droite ligne de la fameuse résolution 2832 faisant de l'océan Indien une « zone de paix » adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies deux ans plus tôt.

Nous sommes alors en pleine guerre froide et les Etats indépendants de la région réaffirment leur non-alignement, leur opposition à la militarisation et à la nucléarisation de l'océan Indien ainsi que – et c'est cela qui mérite notre attention – leur volonté de resserrer les liens d'amitié et de coopération.

Il y a 40 ans, dans la capitale mauricienne cette fois, les ministres des Affaires étrangères de Madagascar, des Seychelles et de Maurice, adoptent la Déclaration de Port-Louis qui crée la Commission de l'océan Indien. Celle-ci est vue, dès sa création, comme un instrument de coopération technique et de dialogue diplomatique.

En quatre décennies, la COI a évolué : elle gère un portefeuille de projets croissant qui couvre, peu ou prou, les 17 objectifs de développement durables ; elle a su faire preuve d'agilité et de réactivité pour répondre aux besoins collectifs des Etats membres, dans le domaine de la santé par exemple, et aussi dans le domaine de la paix et de la stabilité.

Qu'on se le dise : la COI n'est pas une organisation politique. Elle est une commission technique qui, à la demande ses Etats membres, a investi le champ de la promotion de la paix et de la stabilité. Elle est même allée au-delà de cette fonction de promoteur pour être très concrètement un instrument d'écoute et de médiation et je dirai même, un instrument de paix dans le strict respect des souverainetés nationales comme en témoigne son action reconnue par les parties prenantes malagasy et la communauté internationale dans le processus de sortie de crise à Madagascar entre 2009 et 2013.

Mesdames, Messieurs,

Par ce retour à l'histoire, j'ai souhaité souligner que l'Indianocéanie est, dans les faits, une zone globalement en paix parce que nous parlons le même langage, parce que nous partageons des traits communs qui facilitent la compréhension mutuelle et que notre proximité géographique, historique et culturelle nourrit un destin commun.

Le projet Gouvernance, paix et stabilité qui nous réunit aujourd'hui est l'expression d'un symbole indianocéanien, celui d'une gestion apaisée de la diversité, d'une recherche constante de la stabilité, d'une détermination à construire un authentique espace de paix.

La COI et ses Etats membres pourront, à travers le projet GPS, aller au-delà d'actions *ad hoc* en prévision d'échéances électorales ou en réponse à des turbulences. Il permettra d'élaborer des mécanismes de prévention et

de médiation ; de renforcer les capacités institutionnelles et fonctionnelles de la COI, des institutions nationales dont les organismes de gestion des élections et des acteurs non-étatiques comme les médias ; de mieux impliquer les populations dans la vie publique, notamment les femmes et les jeunes ; ou encore de redonner du souffle à la diplomatie parlementaire à travers l'Association des parlementaires des pays membres de la COI car les élus de nos pays ont une légitimité démocratique incontestable pour promouvoir la paix, contribuer au renforcement de la gouvernance, entreprendre des médiations et aussi participer aux actions de la COI pour la résilience et le développement de la région.

Comme vous le constatez, Mesdames et Messieurs, ce premier projet dans l'histoire de la COI en faveur de la Gouvernance, de la paix et de la stabilité est ambitieux et doit répondre à l'aspiration commune d'un vivre-ensemble harmonieux et d'une paix durable.

En poussant la réflexion, on pourra apprécier la réussite du projet GPS, non pas seulement à l'aune de la nature des régimes politiques, ni même des rapports entre les pouvoirs publics et les forces économiques, mais aussi selon le degré de maîtrise des citoyens sur leur propre sort parce que chaque voix compte pour bâtir une Indianocéanie stable et en paix.

Je tiens ici à remercier vivement l'Agence française de développement qui a accepté de soutenir la COI et ses Etats membres dans ce projet. Au-delà du financement accordé (8 millions d'euros), cet appui dit bien l'importance que nous accordons, la COI et l'AFD, à la préservation des biens publics mondiaux dont la paix est certainement l'un des plus cruciaux. Car en effet, quand on agit pour la paix, on agit pour le développement.

Je souhaite aussi remercier les autorités de la République de Madagascar et la présidence du Conseil des ministres de la COI, ici représentées par Monsieur le ministre de la Défense, pour l'accueil qui est réservé aux délégations et pour son intérêt marqué pour ce projet GPS. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir prochainement à Madagascar pour d'autres activités dans cette phase de démarrage, notamment la relance de l'Association des parlementaires des pays membres de la COI.

Je forme enfin le vœu que ce projet GPS soit, comme le suggère son acronyme, une boussole, un guide utile qui nous permette de tracer une voie nouvelle pour la paix en Indianocéanie. Je vous remercie de votre aimable attention.